

## Qu'est-ce que le libre accès?

---

Le «libre accès» ou «*Open Access*» vise à garantir un accès gratuit, immédiat et permanent au texte intégral des articles de recherche sur internet. Il existe deux modalités :

- **Déposer ses travaux dans une archive ouverte (voie verte)** Ex. : Prodnra, HAL...
- **Publier dans des revues en libre accès (voie dorée ou Gold Open Access)** Ex. : PLoS Biology, Genetics Selection Evolution, Veterinary Research, BMC Genomics...

L'article 30 de la [loi pour une République numérique](#) de 2016 permet aux auteurs d'une publication de diffuser librement sur le web la version finale du manuscrit accepté pour publication, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur. Ce dernier ne peut imposer un délai de diffusion ou embargo supérieur à 6 mois après publication (12 mois pour les SHS). Pour connaître *vos droits et vos obligations pour diffuser vos publications en Open Access*, consultez le site [Willow](#).

## Publier dans des revues en libre accès (voie dorée)

---

- Revues entièrement **Open Access gratuites**. Cela concerne la majorité des revues Open Access
- Revues entièrement **Open Access payantes (modèle auteur-payeur)** imposent des frais de publication (**APC ou Article Processing Charges**).

## Identifier les revues en libre accès et connaître le montant des APC

---

- [Directory of Open Access Journals](#) (DOAJ) : Recense les revues scientifiques en libre accès. En mode "Advanced Search", sélectionner le critère "No charges" sous la rubrique "Publication charges" pour afficher les revues sans APC.
- [Où Publier du CIRAD](#) : Base d'informations sur les revues en sciences du vivant, sciences sociales et sciences de l'ingénierie appliquées à l'agriculture. Possibilité d'affiner par type de revue, de consulter les coûts de publication et de connaître la notoriété de la revue
- [The Eigenfactor Index of Open Access Fees](#) : Obtenir le maximum pour vos frais de publication. Permet de comparer les coûts de publication des revues en Open Access (cliquer sur Open Access fees).

## Bonnes pratiques

---

- **Éviter le libre accès optionnel** (*Open Choice, Online Open option*). Option souvent payante pour l'auteur, proposée par la plupart des revues sur abonnement (revues dites hybrides). C'est une option à éviter parce que l'institution paie plusieurs fois pour la même revue : pour

publier des articles en libre accès, et pour lire les autres articles qui restent sous abonnement.

- **Mise en garde sur les revues prédatrices** qui exploitent le principe du modèle auteur-payeur de façon peu scrupuleuse. Elles sollicitent les chercheurs par mail, leur garantissant une diffusion rapide de leur article. Il s'agit de revues de mauvaise qualité dont les comités éditoriaux sont purement fictifs.  
Pour éviter de se faire piéger, il existe plusieurs moyens :
  - Se méfier lorsqu'on reçoit de nombreuses sollicitations flatteuses par mail,
  - Vérifier les listes archivées de Jeffrey BELL. l'une recense les [éditeurs suspects](#), l'autre les [revues suspectes](#) et le site [Stop Predatory Journals](#) pour les mises à jour.
  - Utiliser les recommandations du site [Think Check Submit](#) (en français)
  - Consulter la [Fiche Coopist](#) sur les éditeurs prédateurs
  
- **Anticiper les frais de publications.** Le coût moyen facturé par une revue à l'auteur pour publier un article en libre accès dans le modèle auteur-payeur était estimé à **700 euros en 2010, mais il peut atteindre 2 000 euros, voire plus.**
  - **Prévoyez un budget de publication dès la conception de votre projet de recherche !**
  - **Des réductions** sont également possibles **si tout ou partie des auteurs sont issus de pays à faible revenu.**
  - **Lorsque vous répondez à un appel à projet** institutionnel, national ou international, renseignez-vous sur les **possibilités de financement des publications**, notamment en libre accès.

## Une alternative : Publier dans une archive ouverte

---

L'auteur peut à la fois publier son article sans APC dans la revue sous abonnement et diffuser en parallèle le manuscrit auteur « post-print » dans une archive ouverte (i.e. [HAL](#)) après une période d'embargo de 6 mois ou 12 mois définie selon la [loi pour une République numérique](#) et après avoir vérifié dans la base Sherpa Roméo quelle version de l'article peut être diffusée.

Voir tutoriel vidéo [Comment déposer ses publications dans HAL](#)

## Pour aller plus loin

---

- [Portail de l'Université de Rennes sur l'Open Access](#)
- [Open Access France](#). Site de Couperin de l'accès ouvert en France
- [Publier un article](#), page du portail documentaire vétérinaire de VetAgro Sup
- [fiche du CIRAD de 2015](#) détaillant les objectifs, les critères et sources de données utilisées dans les classements internationaux

Contacts : [beatrice.davi@vetagro-sup.fr](mailto:beatrice.davi@vetagro-sup.fr), [marie.viau@vetagro-sup.fr](mailto:marie.viau@vetagro-sup.fr)

